

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band:	31 (1981)
Heft:	3
Artikel:	Émigration et société : un regard neuf sur la Suisse du XIXe siècle
Autor:	Arlettaz, Gérald
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-80866

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FORSCHUNGSBERICHTE BULLETINS CRITIQUES

ÉMIGRATION ET SOCIÉTÉ *Un regard neuf sur la Suisse du XIXe siècle*

Par GÉRALD ARLETTAZ

Témoignages de toute nature, rapports, biographies, œuvres de circonstance à la gloire des établissements coloniaux d'origine helvétique, l'abondance de la littérature sur la question tend à montrer que l'émigration pour les pays d'outre-mer est un thème majeur de l'histoire suisse du XIXe siècle. En effet, contrairement à une idée assez répandue, la proportion moyenne des émigrants d'origine suisse¹ à l'ensemble de la population est comparable, sinon supérieure, à celle de la majorité des pays européens². Pourtant si l'on excepte quelques rapports officiels³ et un certain nombre de travaux universitaires⁴, cette littérature, souvent orientée et même chauvine, n'a abordé qu'exceptionnellement les causes et l'enjeu des départs; elle n'a pour ainsi dire pas perçu les dimensions culturelles et démographiques des échanges de population.

Depuis quelques années toutefois, la recherche sur cette question a pris une tournure nettement plus analytique. L'élargissement du territoire de l'historien, la confrontation avec diverses méthodes issues des sciences humaines et surtout une certaine sensibilité à la vie quotidienne du commun des mortels ont permis d'innover, de passer des biographies édulcorées des grands Suisses de l'étranger à une authentique histoire de l'émigration. Sans prétendre aucunement à l'exhaustivité, mentionnons les travaux de Berthold Wessendorf⁵, d'Anne-Lise Head⁶, de Marie-Angèle Lovis-Bassi⁷ et de Klaus Anderegg⁸ qui permettent de situer l'importance, les rythmes, voire les causes des départs au niveau cantonal pour Argovie, Glaris et le Valais. Usant d'une démarche plus traditionnelle, mais également fructueuse, Rudolf Natsch⁹ a abordé le problème politique posé par la continuité du phénomène

1 L'émigration suisse pour les seuls pays d'outre-mer entre 1815 et 1914 peut-être estimée à quelque 500 000 personnes.

2 Il est naturellement difficile d'établir cette proportion avec précision. Sur l'ensemble de la période, l'Irlande, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Suède et la Norvège ont un taux supérieur à celui de la Suisse.

3 Voir en particulier L. KARRER, *L'émigration suisse et la loi fédérale sur les opérations des agences d'émigration*. Rapport présenté au Département fédéral du commerce et de l'agriculture. Berne 1887.

4 Voir les bibliographies de M. NICOLIN et B. ZIEGLER, *Emigration suisse en Amérique latine (1815-1939)*. Berne et Zurich 1975. Ainsi que R. DE COURTEM et W. ROKICKA, *Switzerland and the United States of America*. Berne 1964. Dactyl.

5 *Die überseeische Auswanderung aus dem Kanton Aargau im 19. Jh.* Aarau 1973.

6 «Quelques remarques sur l'émigration des régions préalpines. Le cas glaronnais – une première approche», in *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 29, 1979, no 1, pp. 181-193.

7 *Contribution à l'étude de l'émigration des Valaisans 1850-1880*. Mémoire de licence présenté à l'Université de Genève 1975. Dactyl.

8 Cf. «Oberwalliser Emigration nach Übersee im dritten Viertel des 19. Jahrhunderts», in *Schweiz. Archiv für Volkskunde*, 1980, no 1-2, pp. 175-190.

9 *Die Haltung eidgenössischer und kantonaler Behörden in der Auswanderungsfrage 1803-1874*. Zürich 1966.

migratoire helvétique. Léopold Schelbert¹⁰ a réuni une série d'informations nécessaires à la mise à jour d'un état de la question.

L'établissement des Suisses dans les pays d'outre-mer a déjà fait l'objet d'un certain nombre de monographies. Parmi les dernières parues, celle de Martin Nicoulin sur *Nova Friburgo*¹¹ retrace la genèse d'une des premières entreprises coloniales du XIXe siècle. Par son style et par la qualité de sa documentation, cet ouvrage est une remarquable contribution aussi bien à l'histoire suisse qu'à celle de l'immigration brésilienne¹². Il resterait à situer ces entreprises coloniales dans une vision globale de l'émigration suisse¹³.

La fascination suscitée par l'aventure migratoire, par les difficultés rencontrées par les voyageurs, par l'utopie et la réalité coloniales a permis d'établir l'édition de lettres, de mémoires, de récits d'émigrants qui constituent un matériau de première importance pour une approche des mentalités. Parmi les meilleurs exemples, retenons *Le Rendez-vous américain. Correspondance et journal inédits de Jacques Martin, 1853-1868*¹⁴, un récit continu et original d'une découverte des Etats-Unis et de la guerre civile, ainsi que la publication due à Léo Schelbert et à Hedwig Rappolt: *Anders ist ganz anders hier*¹⁵, un recueil de témoignages d'immigrants d'origine suisse installés dans les diverses régions des Etats-Unis entre 1704 et 1906¹⁶.

Dans ce renouveau des études sur l'émigration suisse, la thèse de Giorgio Cheda¹⁷ marque une nouvelle étape. Cet auteur ne se contente pas de retracer l'histoire de l'émigration de quelque 2000 ressortissants des vallées du Sopraceneri mais il établit la liste exhaustive des partants et réunit, dans un deuxième volume, une collection de 332 lettres découvertes chez des personnes privées.

Des 2000 Tessinois partis entre mars 1854 et juin 1855 pour l'Australie, 1700 environ proviennent des districts du val Maggia et de Locarno. Le sujet est donc particulièrement bien délimité. Il permet pourtant à Cheda de porter un regard global sur la société tessinoise du milieu du XIXe siècle. Trois raisons essentielles à cela: le caractère particulièrement révélateur de la question migratoire au Tessin, la méthode scientifique appliquée et surtout l'importance des recherches consenties par l'auteur.

Dans ce Tessin de 1850, fier de sa nouvelle classe politique au sein de la Suisse radicale, l'immense majorité de la population vit dans des conditions économiques difficiles. Depuis longtemps, l'émigration saisonnière est une nécessité; en 1844, elle affecte plus de 11% de la population du canton, proportion qui monte à 14% dans le district de Lugano et à 19% dans celui de Mendrisio. Pour les paysans des valls Maggia et Verzasca, les possibilités de ce type d'émigration sont plus restreintes que

10 *Einführung in die schweizerische Auswanderungsgeschichte der Neuzeit*. Zürich 1976.

11 *La genèse de Nova Friburgo. Emigration et colonisation suisse au Brésil 1817-1827*. Fribourg 1973.

12 Une autre thèse, de Béatrice Ziegler, est en préparation sur l'émigration suisse au Brésil dans les années 1850 et 1860.

13 C'est ce que nous avons tenté d'esquisser à l'aide des sources conservées aux Archives fédérales et des statistiques officielles. Cf. *Etudes et sources*, nos 1 et 5. Berne 1975 et 1979.

14 Texte établi par André Guex. Plon 1975.

15 Olten 1977.

16 Sur l'intégration des Suisses aux Etats-Unis entre 1850 et 1939, voir *Relations internationales*, no 12, 1977, pp. 307-325.

17 G. CHEDA, *L'emigrazione ticinese in Australia*. Locarno 1976. Deuxième édition 1980.

pour les artisans, les maçons et les marchands du Sottoceneri et les départs prennent souvent un caractère définitif. Le val Maggia et le district de Locarno, dans son ensemble, ont une population de 30 000 habitants, 25% de la population tessinoise sur une superficie qui représente 41% du territoire cantonal. Les terres cultivables sont réduites, morcelées à l'infini, comme c'est généralement le cas dans les régions alpines, et très peu productives en raison notamment du régime des pluies. En dépit d'un certain nombre de dispositions législatives, les servitudes de type féodal ne sont pas encore réellement abolies.

Dans de telles conditions, une dégradation violente de la conjoncture provoque la misère et la faim. Les récoltes de 1851 et de 1852 sont catastrophiques. De plus, à la suite de la politique d'aide aux révolutionnaires italiens pratiquée par le gouvernement tessinois, l'Autriche décrète un blocus économique et expulse 4000 Tessinois de Lombardie-Vénétie. Ces mesures privent le Tessin de sa source d'approvisionnement en céréales et de ses débouchés traditionnels pour ses divers produits agricoles. En outre, le reflux des réfugiés crée une situation inextricable pour nombre de communes. La vente de biens bourgeois, la distribution de secours aux indigents, la création de travaux de circonstance ne suffisent pas. La prolongation de la crise provoque une hausse vertigineuse du prix des denrées de première nécessité; à Locarno, le sac de froment passe de 27 francs en 1850 à 52 francs en 1854. Lorsque le blocus est enfin levé, le 19 mars 1855, la région locarnaise a subi un déséquilibre dont elle souffrira pendant des générations.

Cherchant à définir les conditions générales de vie de la population tessinoise et à cerner les causes du phénomène migratoire, Cheda n'en reste pas à cette analyse socio-économique qui devrait être classique dans les travaux scientifiques du genre. Il porte également un regard sur les structures politiques d'un canton particulièrement affecté par le manichéisme élitaire du XIXe siècle qui oppose l'idéologie républicaine à la tradition catholique. Cette dimension politique fait véritablement partie intégrante du sujet, dans la mesure où les deux matrices culturelles et leurs agents, entièrement mobilisés par la conquête ou par la conservation du pouvoir, ne sont pas en mesure d'apporter une réponse cohérente à la tragédie vécue par la population du Locarnais. Les finances publiques, dans une situation déjà précaire, sont obérées par la contribution pour les frais de la guerre contre le Sonderbund. Un emprunt forcé émis par le gouvernement est réparti de façon égale entre les cercles sans tenir compte ni de leur fortune ni de leur population. Les prestations cantonales ne peuvent donc augmenter et les communes sont obligées de vendre leurs forêts. Pour les pauvres, dont la misère croît de jour en jour, le gouvernement, ses commis-saires et la presse ne voient guère qu'une solution: l'émigration.

La découverte de l'or en Californie et en Australie va se greffer sur cette réalité pourachever la déstabilisation de la société des vallées locarnaises. D'après les statistiques réunies par le Conseil d'Etat du canton, quelque 13 000 Tessinois émigrent dans les pays d'outre-mer entre 1843 et 1873, soit 12,2% de la population cantonale; encore ces chiffres sont-ils certainement le résultat d'une sous-estimation du phénomène. Contrairement à l'émigration pour la Californie, qui tendra à se développer tout au long de la seconde moitié du siècle, la vague des départs pour l'Australie n'a qu'une durée limitée mais elle est d'une acuité particulièrement intense.

Après quelques départs plus ou moins spontanés entre 1851 et 1853, la propagande des agences d'émigration se fait extrêmement vive en 1854. Usant et abusant des facultés imaginatives d'une population misérable, les agences, souvent bâloises, savent accroître leur crédibilité en s'assurant la collaboration de notabilités locales. Les prestations offertes cachent des manœuvres souvent malhonnêtes.

En deux ans, les vals Maggia et Verzasca se dépeuplent, perdant respectivement 864 et 359 personnes (11,3 et 11,7% de leur population). Cheda enregistre en outre 501 départs pour le reste du district de Locarno et 297 pour le reste du canton. L'étude de la population migrante des districts de Locarno et du val Maggia montre que le phénomène touche essentiellement des hommes célibataires de moins de trente ans. La proportion des adolescents de 15 à 19 ans atteint même 26% dans le val Maggia. Toutefois, parmi les 30% d'hommes mariés, beaucoup laissent leur femme seule avec de nombreux enfants. Les professions sont difficiles à préciser, comme c'est généralement le cas dans les régions alpines: il s'agit d'une société rurale de paysans-artisans, beaucoup d'hommes exerçant la profession de maçon quand ils le peuvent. La proportion d'analphabètes, qui n'est qu'approchée, paraît encore relativement considérable, surtout dans le val Verzasca.

Comment ces émigrants pauvres ont-ils pu trouver l'argent nécessaire à leur départ, le simple prix de voyage de Locarno à Melbourne équivalant à quelque 300 journées de travail? Pour le savoir, Cheda a dépouillé systématiquement les actes notariés des deux districts étudiés entre 1854 et 1858. Cet énorme travail permet à l'auteur de connaître presque exactement la part de l'aide communale, celle des prêts d'origine privée et, pour le val Maggia, l'investissement personnel des émigrants. Par le même procédé, l'auteur parvient également à situer les créanciers auprès desquels les communes ont consenti leurs emprunts. La valeur des biens hypothéqués par les émigrants se révèle en revanche beaucoup plus difficile à déterminer. Il est toutefois certain que les dettes contractées vont peser sur les individus et sur les communes pour de longues années.

La saignée des années 1854-1855 provoque tout de même une certaine prise de conscience des milieux politiques. Le 13 juin 1855, le Grand Conseil adopte une loi renforçant les dispositions de 1838 sur l'interdiction faite aux communes de financer les départs. La même loi défend à tout particulier de lier l'émigrant par une avance sur ses frais de voyage; elle soumet les agences à une caution de 20 000 francs. Les adolescents de moins de 18 ans non accompagnés de leurs parents ne pourront pas partir. En fait, cette réglementation arrive trop tard et si les départs pour l'Australie cessent à partir de 1855, c'est en raison des expériences catastrophiques des émigrants et non à cause de ces dispositions législatives. A quelques exceptions près, les autorités cantonales et l'opinion publique sont d'ailleurs restées étonnamment muettes jusqu'au 13 juin 1855. *La Democrazia*, d'obédience radicale, encourage même les départs, tandis qu'*Il Credente cattolico* est entièrement mobilisé par d'autres polémiques.

Le voyage jusqu'au bout du monde se révèle très difficile. Selon les compagnies de navigation, le parcours en mer dure de deux mois et demi à près de six mois. Les lettres parvenues d'Australie font allusion à l'insuffisance de la nourriture, aux mauvais traitements, à des conditions hygiéniques à la limite du supportable. L'arrivée au pays de l'or est une désillusion totale. Epuisés, sans argent, ne sachant pas l'anglais, devant encore parcourir 150 kilomètres pour atteindre les mines, les Tessinois ne trouveront pas la fortune à portée de mains. Depuis 1851, les filons de surface sont déjà exploités et les conditions d'extraction sont devenues très pénibles. Ceux qui survivent à la maladie et aux accidents sont confrontés à la misère psychologique. Après de longues années de peine, beaucoup chercheront à rentrer au pays; un tiers, environ, y parviendra. Par quels moyens, avec quelles dettes nouvelles? Ce serait encore l'objet de longues recherches. D'autres poursuivront leurs pérégrinations vers la Nouvelle Zélande ou la Californie; d'autres enfin resteront en Australie, cherchant à survivre par divers petits métiers, réussissant parfois à faire de

l'agriculture ou de la viticulture. De façon générale, cette émigration est un grave échec; les autorités tessinoises devront l'admettre, partiellement tout au moins.

Cheda analyse enfin les répercussions de ce grand départ qui marque le début du dépeuplement des vallées locarnaises. En 1900, la population résidante du val Maggia ne représente plus que 70% de celle de 1850. Cette hémorragie affectant essentiellement les hommes jeunes, il s'ensuivra un véritable déséquilibre démographique, la proportion des femmes passant de 53% de la population de la vallée en 1850 à 63% en 1900, et une diminution des naissances. De nombreuses femmes resteront seules face à la dure réalité quotidienne. Les conditions de travail, de logement, d'hygiène, d'alimentation iront se dégradant; au contraire, l'endogamie se renforcera. Cheda termine son étude par un constat de régression économique et démographique des vallées locarnaises.

Pour parvenir à son analyse d'un phénomène démographique considéré dans ses dimensions aussi bien mentales que matérielles, Cheda a dû pallier l'absence de recherches détaillées sur le XIXe siècle tessinois par l'utilisation de témoignages d'époque et par la mise en œuvre de sources d'accès difficile. De ce fait, il ne peut prétendre à une très grande exactitude sur l'ensemble des questions abordées mais cet inconvénient est largement compensé par la mise en perspective de son sujet. Cette démarche permet en effet de poser un ensemble de questions dont l'approfondissement pourrait servir à une révision de l'histoire tessinoise. Sur le plan méthodologique, l'auteur ne craint ni d'affirmer son originalité ni de reconnaître ses dettes:

«Attraverso la demografia storica e le testimonianze dirette degli emigranti, sulle quali si indugia con particolare cura, si può pretendere di fare storia sociale e popolare, conoscere cioè le condizioni e le aspirazioni di gente sfruttata senza scrupoli mentre attendeva ai suoi bisogni vitali: quello del lavoro e del pane quotidiano.»

L'ambition est majeure; il s'agit de reconstituer l'histoire d'une population en réunissant les éléments d'une information qui est fort différente de celle mise en œuvre par la vision élitaire cultivée jusqu'ici. Les moyens utilisés sont à la hauteur de cette ambition. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à parcourir la liste des émigrants qui ne se contente pas d'indiquer les noms, prénoms, filiations, professions, années de naissance, dates de départ mais qui donne également le montant et l'origine des sommes réunies par chacun pour le voyage. Exposées de cette façon, ces indications paraissent aller de soi mais pour les réunir, il a fallu consulter les rapports nominatifs des commissaires du gouvernement, les procès-verbaux d'embarquement de l'Etat de Hambourg, les listes de débarquement des archives de Melbourne, les registres notariés des districts de Locarno et du val Maggia, des registres communaux et cantonaux de la population et des procès-verbaux d'assemblée communale. N'ayant pas été réunies dans le seul but de rétablir la liste des émigrants, ces sources combinées avec celles des Archives cantonales tessinoises et des Archives fédérales, ont permis d'établir ce portrait sans complaisance de la société tessinoise¹⁸.

En prime, dans son deuxième volume, Cheda a cherché à faire œuvre de conservateur du patrimoine tessinois en réunissant une série impressionnante de lettres d'émigrants. Pour apprécier pleinement la portée des ces documents, il faut certes pouvoir goûter à la saveur du dialecte tessinois. Le lecteur est toutefois aidé par un glossaire et par un index.

Parmi les apports de l'ouvrage, un des plus originaux concerne l'histoire politi-

18 Cheda a publié également plusieurs études ainsi que des sources portant sur l'histoire de la population des vallées locarnaises. Il prépare actuellement un important ouvrage sur l'émigration tessinoise en Californie.

que. Refusant délibérément de greffer son information sur un discours patriotique et respectueux, Cheda montre que la faim et la misère existaient dans la Suisse triomphante de 1848. Cette situation occultée par la classe politique et par l'opinion publique de l'époque servait au profit d'une partie de la bourgeoisie locale intéressée à la nouvelle affaire qu'était l'émigration. L'auteur s'est-il parfois laissé un peu aller à son indignation légitime? En dénonçant l'indifférence des milieux politiques, il a quelque peu surestimé les pouvoirs réels d'une démocratie représentative et libérale mais en mettant l'accent sur la vie quotidienne de la population, il a prouvé que les élus du peuple ne représentaient guère qu'eux-mêmes, leurs intérêts et leur réseau politique. L'histoire de la société se fait souvent à ce prix; pour se dégager d'une vision mythique ou fataliste du passé, il faut le payer et, finalement, il est possible de le faire sans charge émotionnelle trop considérable.

Le rôle de l'élite dans l'émigration des Suisses au XIXe siècle constitue le thème central d'un autre ouvrage au titre suggestif: *Henry Dunant l'Algérien*¹⁹. Le simple énoncé du sujet révèle déjà l'impertinence de la question: le fondateur de la Croix-Rouge, un de nos concitoyens dont le nom tend à être identifié à un des aspects de notre image collective, était l'agent puis le promoteur d'entreprises de colonisation en Algérie. Très lié aux milieux financiers de Genève et du Second Empire, Henry Dunant a passé une partie de sa vie à élaborer des projets à caractère essentiellement spéculatif.

Travaillant dès 1853 pour le compte de la Compagnie genevoise de Sétif, le jeune Dunant organise le recrutement d'émigrants dans le canton de Vaud. Par ses relations avec les milieux de l'Eglise libre, il parvient à s'assurer le concours d'un certain nombre de personnalités. Ayant obtenu une concession de 20 000 hectares dans le Constantinois, la Compagnie genevoise s'est engagée à construire dix villages de cinquante feux chacun. Les colons doivent en principe posséder au moins 3000 francs. Comme au Tessin à la même époque, ces sommes sont avancées par des communes désireuses de se débarrasser des indigents ainsi que par des particuliers. De ce fait, les lots sont occupés par des fermiers, la propriété des terres se concentrant dans les mains de quelques capitalistes. Dans ces conditions, comparables à celles de beaucoup d'établissements coloniaux de l'époque, les Suisses, découragés, tombent rapidement dans la misère. De plus, s'installant sur des terres déjà occupées, ils s'aliènent les sympathies des indigènes.

Dès 1858, Dunant va s'éloigner progressivement de ses employeurs pour se lancer dans une série de projets plus ou moins utopistes qui le conduiront à la faillite de 1868. Achat de terres, de forêts, de carrières, acquisition de concessions minières, tentatives de lancement de sociétés financières – moulins de Mons-Djemila, *Omnium algérien*, etc. – Dunant s'engage dans un engrenage qu'il ne parviendra pas à contrôler en dépit de ses relations et du prestige acquis depuis Solférino. Les transactions quasi frauduleuses menées de part et d'autre avec le Crédit genevois provoqueront la liquidation de cette banque en 1867 et la chute de Dunant.

Au-delà des péripéties spéculatives de Henry Dunant et des milieux financiers genevois, l'ouvrage de Pous nous présente l'histoire d'une entreprise de colonisation. Cette histoire, très mal connue jusqu'ici, est celle des responsables les plus directs des grandes épopées migratoires de la seconde moitié du XIXe siècle, dont Cheda nous révèle les effets sur la société tessinoise. Préparant une thèse sur la Compagnie genevoise de Sétif, l'auteur est très bien documenté. Il a en effet eu

19 J. Pous, *Henry Dunant l'Algérien ou le mirage colonial*. Genève 1979.

accès aux archives de la compagnie ainsi qu'à la section outre-mer des Archives nationales du dépôt d'Aix-en-Provence.

Le fait que Dunant soit un des protagonistes les plus importants de ce qu'il faut bien appeler le colonialisme genevois tend à indiquer que la vision du monde de l'élite genevoise ainsi mise en cause est loin d'être simple. La recherche du profit est naturellement une des composantes fondamentales de cette vision; elle conduit à une participation active à l'aventure coloniale et à la fièvre spéculative du Second Empire. Toutefois, cette société genevoise, affairiste et libérale, est également protestante et profondément influencée par le Réveil. Une certaine philanthropie, la conscience d'une mission civilisatrice et religieuse à l'égard des classes défavorisées, à l'égard aussi des non-chrétiens, aident ces milieux aristocratiques et bourgeois à rationaliser leur position sociale et leur activité économique. Henry Dunant est à certains égards très représentatif de cette vision du monde. Cependant, la dimension morale du fondateur de la Croix-Rouge est telle que l'auteur semble parfois porté à excuser son activité financière, alors qu'à l'inverse, il est amené à certaines simplifications lorsqu'il aborde les caractéristiques spirituelles et morales de la haute société genevoise. Il faut néanmoins suivre Pous qui nous décrit avec maîtrise l'évolution de Dunant, notamment dans son approche complexe, mais ethnocentrique, du monde musulman. Henry Dunant a été un agent et même un théoricien de la mission de l'Europe, de son droit à coloniser «fondé sur ses capacités à investir et à répandre dans le monde le trop plein de ses forces créatrices»²⁰. Par la suite, prenant conscience des exactions commises au nom du progrès et de la liberté, il a fait volte-face, devenant un adepte de «l'anticolonialisme philanthropique».

En plus de ces éclaircissements sur la personnalité de Henry Dunant, l'ouvrage de Pous est un apport considérable à l'histoire du colonialisme français en Algérie et de la participation suisse au mouvement colonial. D'après l'auteur, cette participation helvétique à «l'exploitation impérialiste du monde» s'est souvent dissimulée derrière les drapeaux français et anglais. Elle s'est également inspirée de l'esprit démocratique de l'Etat fédéral et même parfois d'une référence à l'ethnie germanique²¹. Il faut convenir que les historiens suisses n'ont guère abordé ce genre de questions.

Dans son ouvrage consacré à Neu-Schweizerland en Illinois²², Max Schweizer aborde un autre type de colonisation. Cet établissement, fondé en 1831 par le Dr Kaspar Köpfli, s'est en effet présenté comme un modèle, un essai de création d'une petite Suisse au cœur des Etats-Unis. L'attraction de Neu-Schweizerland et de sa ville de Highland fut considérable sur les Suisses alémaniques, au point qu'en 1850 la région comptait 7,2% de l'ensemble des ressortissants suisses installés aux Etats-Unis. En 1870, c'était encore de loin l'établissement d'origine suisse le plus important du pays.

Schweizer porte un regard d'ensemble sur la fondation et surtout sur le devenir de Neu-Schweizerland. Son étude est intéressante sur le plan culturel en particulier. L'action des fondateurs, les moyens de propagande utilisés, l'organisation même de la colonie s'adressent essentiellement à des Alémaniques, de la classe moyenne, plus ou moins marqués par l'idéologie libérale, en mesure de s'adapter au Nouveau

20 A ce sujet, voir également le projet de colonisation de la Palestine d'Henry Dunant (annexe XVII de l'ouvrage, pp. 244 et sq.).

21 Nous avons esquisonné un exemple de ce type de mentalité dans l'article «Une nouvelle Suisse à la Plata? (1857-1914)», in *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 29, 1979, no 2, pp. 330-355.

22 M. SCHWEIZER, *Neu-Schweizerland. Planung, Gründung und Entwicklung einer schweizerischen Einwanderersiedlung in den USA*. Zug 1980.

Monde. L'image américaine, avec son aura de réussite possible, peut donc se superposer aisément à cette mentalité acquise aux valeurs helvétiques.

Vers 1860-1880, Neu-Schweizerland deviendra un véritable centre culturel pour les Suisses du Middle West. Dès la fin du siècle, avec l'achèvement de ses capacités d'absorption, l'établissement perdra son caractère originel pour se fondre dans le creuset américain. Depuis une quinzaine d'années toutefois, une volonté quelque peu folklorique de retour aux sources tend à redonner une image helvétisée à la petite ville de Highland.

N'étant liée ni à un recrutement sauvage par des agents d'émigration, ni à des politiques communales de débarras, l'expérience de Neu-Schweizerland conduit naturellement à une vision plus optimiste de l'émigration suisse que celle qui se dégage des ouvrages de Cheda, de Pous et de Nicoulin. Encore faut-il savoir que Schweizer a volontairement limité son sujet et qu'il n'a pas cherché à étudier ni les causes des départs ni les conditions socio-économiques de l'installation des colons. En revanche, il faut signaler l'effort de l'auteur pour reconstituer la liste des émigrants avec leurs familles et leurs lieux d'origine.

Les centaines de milliers d'émigrants partis entre 1815 et 1890²³, dans des conditions souvent comparables à celles décrites par Nicoulin et par Cheda prouvent – si besoin était – que la prospérité de la société suisse n'est pas un fait acquis au XIXe siècle. Bien qu'il ne soit pas question de réduire le phénomène migratoire à sa seule dimension matérielle, il faut toutefois convenir que la grande masse des partants n'a guère participé aux bienfaits des mutations économiques et politiques du siècle. A certains égards, n'en serait-elle pas la victime? Il convient dès lors de poursuivre les recherches sur les causes régionales des départs. Les types d'émigrations sont naturellement très divers et ce ne sont pas toujours les plus pauvres qui sont partis. Toutefois, la tendance de beaucoup de cantons et de communes à vouloir se débarrasser des indigents – tendance manifeste au moins jusque vers 1860 – puis les nombreux départs de paysans en difficulté, lors de la grande crise du monde rural des années 1880 à 1890 en particulier²⁴, ne seraient-ils pas à mettre en relation avec la déstructuration sociale suscitée par l'idéologie libérale et par la révolution industrielle? La prospérité helvétique édifiée tout au long du siècle – favorable aux industriels, aux commerçants et à de larges fractions de la population de condition moyenne – pouvait-elle intégrer les couches d'heimatlosen, d'assistés et de petits paysans vivant tant bien que mal dans une société relativement autarcique, mais à la merci d'une planétarisation des échanges commerciaux²⁵? Le marché national avait certes besoin de forces laborieuses et beaucoup de voix se sont fait entendre pour garder cette main-d'œuvre²⁶, mais ces défavorisés pouvaient-ils aisément se reconvertis? N'était-il pas plus simple de les laisser partir quitte à les remplacer par des ouvriers immigrants allemands ou italiens? On retrouve ici la dimension culturelle du phénomène migratoire, car il ne suffit pas de se demander si les pauvres avaient les moyens de partir, il faut également savoir s'ils avaient les moyens de rester.

23 Après 1890, l'importance quantitative de l'émigration suisse pour les pays d'outre-mer diminue. La nature et les conditions des départs tendent également à se modifier. Toutefois, le problème social reste posé.

24 Sur les 120 000 départs recensés entre 1880 et 1893 – vague probablement la plus forte du siècle – 45,3% proviennent du secteur primaire alors qu'au recensement de 1888 la population qui vit de ce secteur n'est plus que de 38,9%.

25 Dans cette perspective, le rôle des chemins de fer, permettant un afflux de produits agricoles étrangers, notamment des blés américains, serait à considérer.

26 Voir *Etudes et sources*, no 1. Berne 1975.

Ces quelques hypothèses tendent à suggérer que l'histoire de l'émigration – comme au reste celle de tout phénomène social – ne doit pas être considérée uniquement pour elle-même mais qu'elle doit s'intégrer dans une démarche analytique globalisante. On ne saurait prétendre que cette vision de l'histoire se soit répandue dans les milieux scientifiques suisses au point de devenir une mode ou, pire, un modèle impératif; elle n'en est pas moins une nécessité de la raison critique.

Il va de soi que le processus de décision propre à l'émigrant ne peut s'identifier à ces causes d'ordre général. Pourquoi tel ou tel a-t-il quitté son village alors que son voisin est resté? Tous les émigrants n'avaient pas une conscience de leur action comparable à celle des fondateurs de Neu-Schweizerland. Un historien américain, Jones, souligne que «beaucoup de ceux qui prirent part (au mouvement) se trouvaient simplement emportés par une force qu'ils ne comprenaient pas»²⁷. Rôle de l'exemple, de la propagande, fatalisme de celui qui n'a rien à perdre ou au contraire volonté d'améliorer sa situation: dans tous les cas, les agences d'émigration ont compris cette dimension mentale du problème²⁸; elles en ont tiré profit au point d'aggraver profondément le déséquilibre démographique de certaines régions. Quels ont été les moyens utilisés? Qui se cachait derrière les agents recruteurs? Quel était l'écart entre la propagande et la réalité? Comment les émigrants se sont-ils adaptés à cette distorsion des faits et plus simplement au monde nouveau où ils se voyaient précipités en quelques semaines? Les historiens de l'émigration se sont déjà posés ces questions; ils ont même trouvé des réponses; pourtant, de nombreuses recherches s'avèrent encore nécessaires.

27 M. A. JONES, *American Immigration*. Chicago 1960, cité par C. MAIRE, *L'émigration des Lorrains en Amérique 1815-1870*. Metz 1980. L'émigration des Lorrains soulève bien des questions analogues à celles posées par l'émigration suisse.

28 Il existe une corrélation aisément perceptible entre la densité des agents d'émigration et l'importance régionale des départs. Ainsi, en 1883, dans les cantons où la proportion des émigrants est supérieure à la moyenne suisse, il y a un sous-agent pour 7181 habitants et pour 51 émigrants (7,1‰), alors que dans les autres, il n'y a qu'un sous-agent pour 10 164 habitants et pour 23 émigrants (2,3‰). Cf. *Etudes et sources*, no 1, *op. cit.*, pp. 52-53.